

ANNEXE 1 : Plan cadastral



Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
N°: DDPP-DREAL 2024-106
Pour la préfète,

Le sous-préfet,
Secrétaire général adjoint
Julien PERROUDON

Signé électroniquement par
Julien PERROUDON
Le 12 juin 2024

Annexe 2 : Localisation de zone PPC1



EODD		SIRIUS IMUS	
11 rue de la République 92000 Nanterre		Ducennes (69)	
Site Client		Localisation des investigations : PPC	
PROJET	DATE	REFERENCE	INDICE
PC1276	27/02/2024	17729-NV-01	II

Projet EODD ingénierie conseil - Aggrégation Interde

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
N°: DDPP-DREAL 2024-106
Pour la préfète,

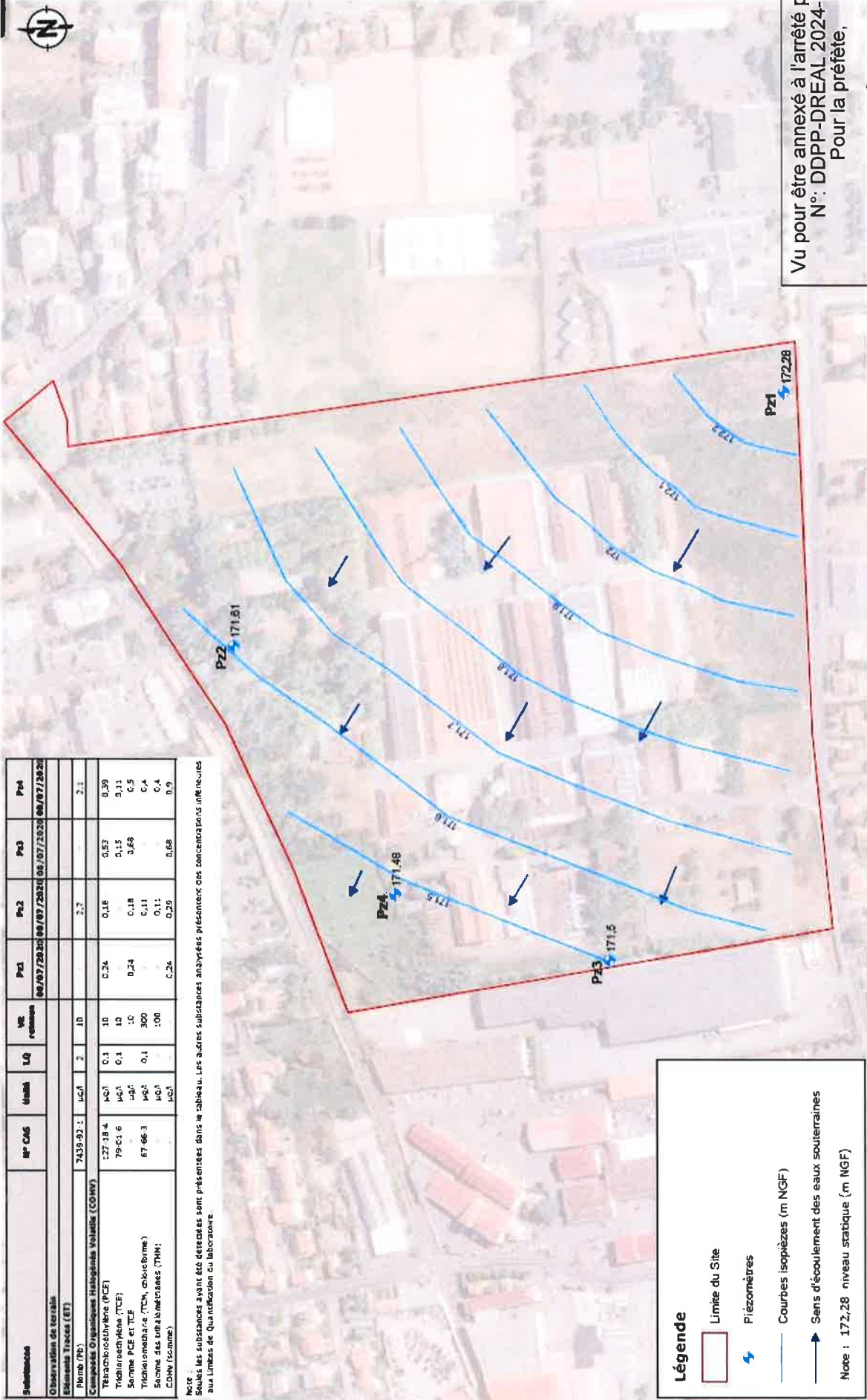
Le préfète
Sébastien PERROT
Julien PERROUDON

Signé électroniquement par
Julien PERROUDON
Le 12 juin 2024

Annexe 3 : Localisation des piézomètres existants

Substances	N° CAS	Unité	LQ	VE remise	Pz1	Pz2	Pz3	Pz4
Observations de terrain								
Éléments Tracés (ET)								
Plomb (Pb)	7439-92-1	µg/l	2	ID		2,7		2,1
Composés Organiques Halogénés Volatils (COHV)								
Tétrachloroéthylène (PCE)	127-18-4	µg/l	0,1	10	0,24	0,16	0,53	0,39
Trichloroéthylène (TCE)	79-01-6	µg/l	0,1	10	0,24	0,18	0,15	0,11
Somme PCE et TCE		µg/l	0,2	10	0,24	0,18	0,68	0,5
Trichlorométhane (TCM, chloroforme)	67-66-3	µg/l	0,1	300		0,11		0,4
Somme des trichlorométhanes (THM)		µg/l	0,1	300	0,24	0,25	0,68	0,9

NOTE : Seules les substances ayant été détectées sont présentées dans le tableau. Les autres substances analysées présentent des concentrations inférieures aux Limites de Qualité du Laboratoire.



Légende

- Limite du Site
- ↔ Piézomètres
- Courbes isopièzes (m NGF)
- Sens d'écoulement des eaux souterraines

Note : 172,28 niveau statique (m NGF)

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
N° : DDPP-DREAL 2024-106
Pour la préfète,

Le préfète,
Sébastien PÉZARD
Julien PERROUDON

Signé électroniquement par
Julien PERROUDON
Le 12 juin 2024